



ÉDITION 2021 / N°31 / 600 F

Environnement

Nouvelle-Calédonie

BIODIVERSITÉ

**L'exploration
des grands fonds avec Abyssa**

ÉCOMOBILITÉ

**Des collectivités
et des entreprises
en modes actifs**

MINES

**L'efficacité
énergétique d'abord !**

RECHERCHE

**L'impact de l'urbanisation
sur les mangroves**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

**La province Sud met tout
en œuvre pour notre patrimoine**

ÉNERGIES RENOUVELABLES

**En route pour
l'autonomie énergétique**

La Calédonie en route pour l'autonomie énergétique



Eolien à Prony

Les contraintes du monde du 21^e siècle ont conduit à une prise de conscience planétaire sur les enjeux d'avenir que sont la protection de notre environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un certain nombre de pays, dont la France, se sont engagés fortement dans cette action, notamment lors de la COP21 à Paris. Et depuis 2016, la Nouvelle-Calédonie est sur cette voie d'abord au travers du vote par le Congrès du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (Stenc), puis en 2017 par la création de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE)

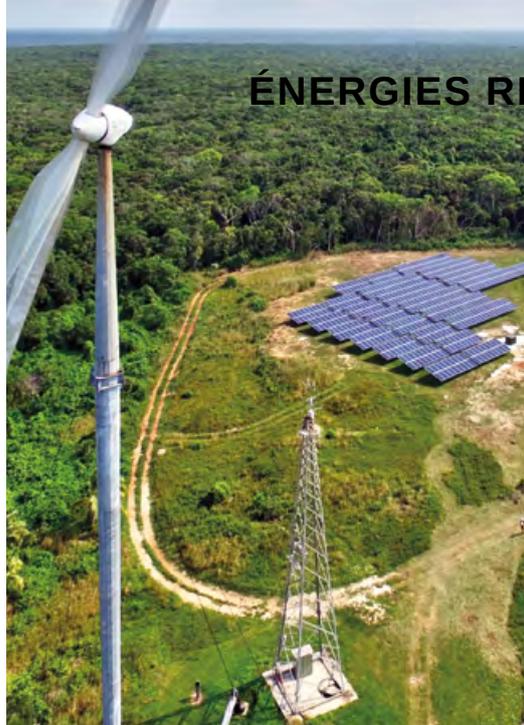
Crédits photos : ACE



Face à cette situation, la Nouvelle-Calédonie a dressé un certain nombre de constats qui l'ont conduite à s'inscrire dans une transition énergétique à la fois ambitieuse et déterminée. Ainsi, le territoire importe 97,7 % de l'énergie qu'il consomme et ses importations sont constituées de combustibles fossiles (charbon et produits pétroliers). De ce fort taux de dépendance aux énergies carbonées, il résulte pour le pays une triple vulnérabilité : économique, sociale et environnementale. En effet, le système de production et de consommation d'énergie est extrêmement fragile en termes de sécurité d'approvisionnement et de sensibilité aux prix des énergies importées. De plus, ce système de production, en raison notamment de la présence sur le sol calédonien de trois usines métallurgiques productrices de nickel, contribue à l'accroissement des émissions des gaz à effet de serre et par conséquent à l'aggravation de l'effet de serre et du changement climatique.

L'élaboration du Stenc

Parallèlement à cette situation, la Nouvelle-Calédonie bénéficie d'atouts naturels comme l'ensoleillement, qui en font une terre propice au développement d'alternatives. Forts de ces constats en termes de dépendance énergétique, mais aussi des atouts de la Calédonie, les pouvoirs publics ont lancé une vaste réflexion sur une modification en profondeur du système de production et de consommation de l'énergie. Il s'agissait de le rendre moins dépendant de l'extérieur, moins gaspilleur des ressources finies et plus respectueux de l'environnement. Cette réflexion a conduit à l'élaboration du Stenc, schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie. Cette feuille de route majeure a été approuvée à l'unanimité par les élus du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le 23 juin 2016. Elle définit clairement la stratégie à mettre en œuvre pour répondre aux défis énergétiques et amorcer une transition. Cette stratégie se traduit concrètement par la réalisation d'actions dans tous les secteurs d'activité. Le Stenc prévoit ainsi à l'horizon 2030, une réduction de nos consommations d'énergie, de 20 % de la consommation primaire avec la mine et la métallurgie et de 25 % de la consommation finale, hors mine et métallurgie. Dans le même temps, ce schéma impose d'accroître la part des énergies renouvelables pour atteindre 100 % de la consommation de la



Eolien à Lifou

distribution publique électrique issue des énergies renouvelables. Enfin, le troisième axe fixé par le Stenc est la réduction des émissions de gaz à effet de serre : 35 % des émissions dans les secteurs résidentiel et tertiaire (70 000 tonnes équivalent carbone d'émissions évitées sur une année), 10 % des émissions dans le secteur de la mine et la métallurgie (140 000 tonnes équivalent carbone d'émissions évitées sur une année), et 15 % des émissions dans le secteur du transport (40 000 tonnes équivalent carbone d'émissions évitées sur une année).

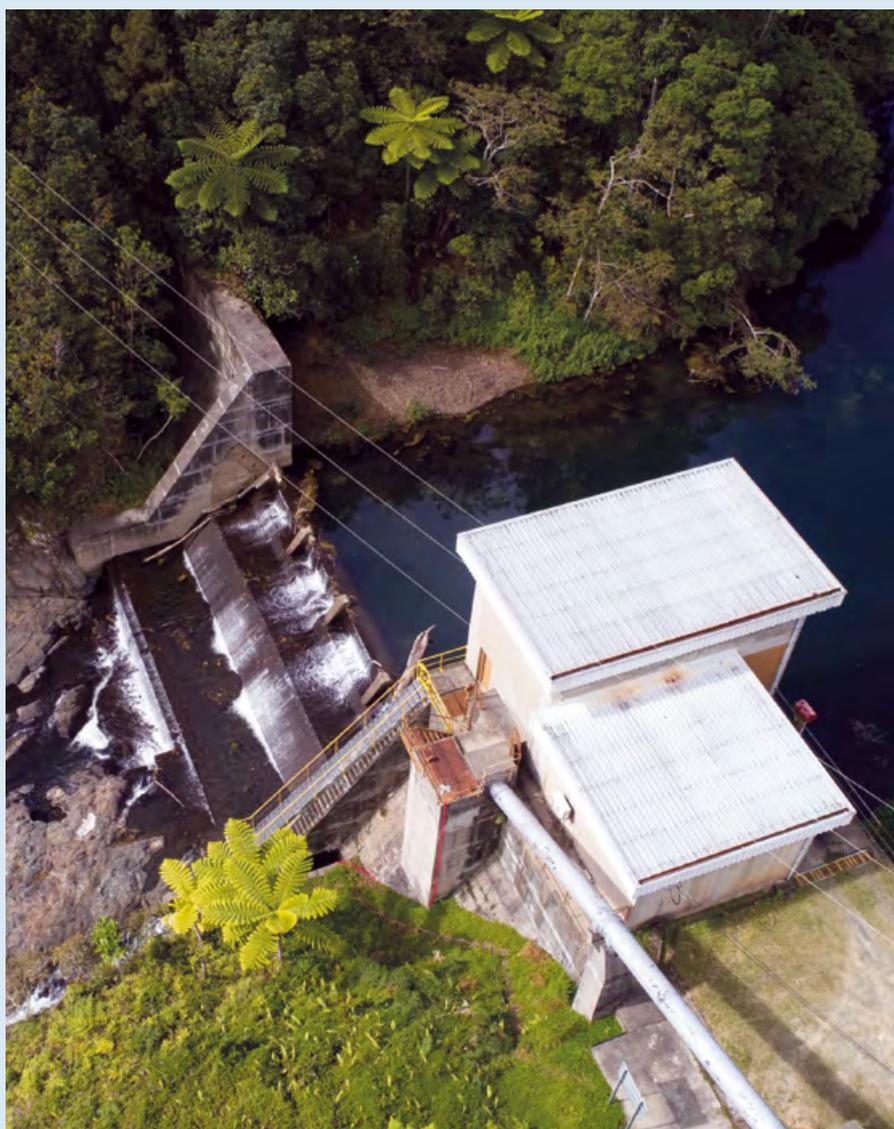
Ferme de Boulouparis



L'ACE, bras armé du gouvernement pour la transition énergétique

S'appuyant sur le Stenc, la Nouvelle-Calédonie sans tarder s'est lancée résolument dans l'application de cette ambitieuse et innovante politique publique. Concernant tout d'abord la production d'énergies renouvelables, le défi était de taille, mais il a été relevé. C'est pour mettre en œuvre ce schéma qu'en janvier 2017 a été créée l'Agence calédonienne de l'énergie, ACE.

La mise en œuvre du Stenc est le résultat de la détermination des gouvernements de la Nouvelle-Calédonie qui se sont succédés et ensuite par la réussite d'un partenariat public-privé. Dans ce cadre, et comme le stipule le Stenc, le rôle de l'ACE est « *d'accompagner les collectivités et les acteurs professionnels dans la mise en œuvre de leurs actions, de financer des programmes de maîtrise de la consommation énergétique et des aides à l'équipement, ou encore d'être un levier pour l'innovation à travers le financement d'études sur des secteurs d'avenir* ». Établissement public administratif de la Nouvelle-Calédonie, l'ACE est considérée comme le « bras armé » du gouvernement dans le domaine de la transition énergétique. Elle a en charge en particulier la mise en œuvre et le suivi du Stenc. De plus, et en partenariat avec les collectivités et certains organismes financiers comme l'ADEME, l'AFD, la banque des territoires ou la BCI, l'ACE contribue au développement des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs fixés par le Stenc. On retient des actions de l'agence qu'elles visent à soutenir financièrement des études, programmes et projets en lien avec la transition énergétique, et dans le même temps d'accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique. Sur le plan de la formation et de l'emploi, l'ACE a également entamé une phase de déploiement des nouvelles compétences de ce secteur d'activité en signant un partenariat avec l'Aceste-Cnam, qui permettra chaque année à une quinzaine de jeunes Calédoniens diplômés d'une licence de trouver un emploi dans le domaine des énergies renouvelables.





agence
calédonienne
de l'énergie

ACCOMPAGNE VOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

L'ACE est l'acteur central de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie. Son rôle est de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies renouvelables et l'économie des matières premières énergétiques.

À ce titre, l'une de ses missions premières est de mettre ses expertises technique et financière à la disposition des collectivités et des professionnels du Territoire, afin de les accompagner dans leur démarche de transition énergétique.



agence-energie.nc



[agencecaledoniennedelenergie](https://www.facebook.com/agencecaledoniennedelenergie)



[agence-energie](https://www.linkedin.com/company/agence-energie)

APPEL GRATUIT

N° Vert 05 06 05



agence
calédonienne
de l'énergie

L'ACE en action

Après une phase d'installation, l'Agence Calédonienne de l'Énergie a mis en œuvre les grands principes du STENC. En 2020, l'équipe a été restructurée et son programme d'action a été mieux défini. Dès lors qu'elle a été rendue opérationnelle et que ses missions ont été confirmées, sous l'impulsion de son président, Christopher GYGES, l'ACE a enregistré ses premiers véritables résultats.



Dans un premier temps, l'accent a été mis sur la production d'énergies renouvelables, et en particulier le photovoltaïque. Très rapidement les projets se sont multipliés et les objectifs du STENC ont été atteints plus rapidement que prévu! « *Très clairement*, explique Christopher Gyges qui est également en charge du secteur de l'énergie du gouvernement, nous sommes très en avance. *Le développement des énergies renouvelables est un sujet qui a fait très largement consensus et quand nous sommes arrivés aux affaires, nous avons voulu accélérer les choses. Nous étions sur une prévision de 100 % d'énergies renouvelables, les EnR, à l'horizon 2030, mais nous le serons beaucoup plus tôt. Nous avons donc été plus vite que prévu en ce qui concerne la distribution publique.* » En effet la Nouvelle-Calédonie devrait être autonome sur le plan de la distribution publique à l'horizon 2024, soit avec six ans d'avance sur les objectifs fixés! Parallèlement, la politique des tarifs de rachat de l'énergie souhaitée par le gouvernement pour l'auto-consommation, a donné dès 2017 le top-départ d'un développement exponentiel des EnR. Ainsi quelque 2 500 installations ont été réalisées depuis la mise en place du tarif de rachat.

Maîtriser l'énergie

Depuis le déploiement opérationnel de l'ACE, la Nouvelle-Calédonie est engagée dans une

politique déterminée de maîtrise de l'énergie. Il s'agit clairement de consommer mieux et moins et dans ce contexte, le gouvernement a orienté son action vers le développement de dispositifs destinés d'une part à maîtriser l'énergie et d'autre part, à consommer les énergies renouvelables (EnR) de manière plus efficace. L'ACE, en partenariat avec l'ADEME et la Secal, a ainsi mis en action le dispositif des CEP, Conseillers en Énergie Partagés. Depuis 18 mois, ces derniers accompagnent sept communes de moins de 10 000 habitants à être efficaces en termes de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Dans le même temps, l'ACE participe activement au développement de nouveaux modes de consommation des énergies, et l'on pense notamment à l'éco-mobilité (les véhicules électriques) ou au développement des énergies renouvelables dans les processus industriels (le nickel vert).

Des évolutions rapides et une révolution des comportements

Comme le prévoient les textes instaurant le STENC (Schéma de Transition Énergétique), les élus vont procéder en 2021 à une révision du Schéma de Transition Énergétique. Les résultats obtenus sur la production très soutenue des EnR vont certainement impacter les modalités de la révision en permettant de



L'hydrogène, la solution d'avenir

Il n'y a pas de développement de solutions innovantes, s'il n'y a pas un pari sur l'avenir. Pour le gouvernement, en matière de transport, l'avenir réside aussi dans le développement des véhicules à hydrogène. Chaque jour qui passe confirme que cette technologie est de mieux en mieux maîtrisée, et qu'à court terme des véhicules seront propulsés par cette énergie. L'ACE accompagne les entreprises comme les particuliers dans la transition des mobilités en favorisant l'électrique. Mais dans le même temps l'Agence réalise des études sur le déploiement de véhicules à hydrogène en Nouvelle-Calédonie et en particulier pour tout ce qui a trait au transport en commun et de marchandise, y compris le transport maritime.



Barrage de Yaté

mettre l'accent sur les modalités d'une consommation plus sobre et plus efficace de l'énergie. Et ce STENC révisé va prendre en compte un fait majeur selon lequel il est nécessaire de s'adapter aux évolutions technologiques. En effet, la transition énergétique est impactée en permanence par la rapidité des innovations technologiques. Et ce qui était bon un jour est très souvent obsolète le lendemain. Cette évolution constante et rapide permet la création de dispositifs innovants moins coûteux, et les Calédoniens en tirent les bénéfices. En effet, le déploiement de l'autoconsommation qui permet de consommer une énergie « gratuite » et de la réinjecter dans le réseau, permet de substantielles économies sur les factures d'énergie. Mais cela va conduire à un changement profond des mentalités et des comportements. Ainsi dans les transports dans 10 ans, tous les constructeurs automobiles du monde entier ne produiront plus que des véhicules hybrides ou électriques dont l'usage est bien différent de l'idée que nous nous en faisons aujourd'hui. Il faut s'attendre à très courte échéance à ce que les concessionnaires ne vendent plus des voitures mais des services, et c'est aussi cela la transition énergétique. En attendant, l'ACE contribue au déploiement du véhicule électrique en Nouvelle-Calédonie, entre autres en ayant lancé une vaste étude sur le maillage du territoire en matière de bornes électriques rechargeables. La question de l'éco-mobilité est devenue centrale en termes

environnementaux et économiques, comme le manifeste l'intérêt porté par Tesla au nickel calédonien au travers de l'usine du Sud.

Le modèle calédonien

Le Gouvernement s'est attaché en moins de 10 ans, en matière de développement des énergies renouvelables et de maîtrise des consommations d'énergie, à faire du territoire un véritable modèle dans sa zone d'influence. En effet, il n'est pas un pays ou un territoire dans le Pacifique qui ait autant progressé dans la transition énergétique. Dans ce domaine, l'ACE contribue à faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire de référence.



Ferme agri-solaire de Focola

Des solutions innovantes

La force de l'ACE est sa capacité à proposer des solutions innovantes en constante évolution. En brousse, la question de l'eau est primordiale et l'Agence Calédonienne de l'Énergie a mis en œuvre un dispositif nouveau qui offre des solutions pérennes aux communes rurales. L'ACE propose l'installation d'unités de dessalement d'eau de mer, dispositif aujourd'hui économiquement rentable du fait que le photovoltaïque, à l'investissement comme à l'exploitation, coûte de moins en moins cher. Ce dispositif va permettre de résoudre bien des problèmes de sécheresse et de maîtrise de la ressource, pour les communes de l'intérieur et les municipalités de la Foa, Moindou, Poum, Pouembout, Poya ont d'ores et déjà montré leur intérêt.